



BURKINA FASO
MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET
DE L'ASSAINISSEMENT



BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

BAILLEUR DE FONDS

MAITRE D'OUVRAGE



AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX EAU
ET EQUIPEMENT RURAL (AGETEER)

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Ouagadougou, le 15/02/2024

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°2024-010/AGETEER/DG du 15/02/2024

Sources de financement : Banque Ouest Africaine de Développement pour 100%

Accord de Prêt N° : 2021061/PR BF 2022 07 00 du 06 avril 2022

Nom du projet : Projet de construction de Barrages et d'Aménagement de Bas-fonds et de périmètres irrigués dans la Province du Ganzourgou (PBAB-PG)

Procédure restreinte internationale – Pré-qualification de candidats en vue du contrôle et de la surveillance des travaux de construction de barrages et d'aménagement de bas-fonds et de périmètres irrigués

DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Le Marché est à prix unitaires

2. Description du marché

Le marché consiste à présélectionner des cabinets de consultants qui seront par la suite consulter à travers une demande de proposition en vue de fournir des prestations de surveillance et de contrôle à pied d'œuvre des travaux de construction de barrages et d'aménagement de bas-fonds et de périmètres irrigués.

Ces prestations s'effectueront dans la province de Ganzourgou dans le cadre du **Projet de construction de Barrages et d'Aménagement de Bas-fonds et de périmètres irrigués dans la Province du Ganzougou (PBAB_PG)** financé par la Banque Ouest Africaine de Développement et l'Etat Burkinabè. Les prestations attendues devront comprendre:

- *la revue des études APD;*
- *l'assistance au Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) et à l'Unité de Gestion du Projet (UGP);*
- *la mise en place d'une équipe de contrôle permanente sur les sites;*
- *le contrôle technique des travaux, l'approbation des plans d'exécution et la certification des travaux exécutés ;*
- *la production des rapports d'exécution des travaux;*
- *La validation, des plans de recollement après exécution des travaux.*

3. Nombre et intitulé des lots

Trois (03) lots à raison de 3 sites pour le lot1, 3 sites pour le lot2 et 6 sites pour le lot3 :

- *Lot 1 : Surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation du barrage (7 675 512 m3) et du périmètre de Mogtédo (130 Ha), de reconstruction du barrage (113 844m3) de Tanyendé ; d'aménagement de bas fond rizicole (47 500 m3 pour 27 Ha) à Koulwéogo et des infrastructures connexes (pistes rurales d'accès au site et couloirs d'accès au point d'eau pour bétail) dans la province du Ganzourgou au profit du PBAB_PG*
- *Lot 2 : Surveillance et contrôle des travaux de construction de barrages avec périmètres irrigués à Bomboré V1(1 206 323 m3 et 11.8 Ha), de reconstruction du barrage et d'aménagement de périmètre irrigué de Bomboré V3 (1 337 388 m3 et 12 Ha), de construction de barrage (307 738 m3) et d'aménagement de bas fond rizicole (40,23 Ha) à Rapadama V5 et des infrastructures connexes(pistes rurales d'accès au site et couloirs d'accès au point d'eau pour bétail) dans la province du Ganzourgou au profit du PBAB-PG.*
- *Lot3 : Surveillance et contrôle des travaux d'infrastructures d'accompagnement (06 forages équipés de pompes solaires pour l'AEP (PEA) ,12 latrines publiques et 06 magasins de stockage de céréales et de produits maraichers avec hangars pour décorticage et 06 aires de séchage) et d'aménagement de jardins maraichers à tenyende (02 Ha) , à Koulwéogo (3.5Ha) et à rapadama V5(3,5 Ha) dans la province du Ganzourgou au profit du PBAB_PG.*

4. Budget maximal

Lot 1 : Cent vingt-cinq millions (125 000 000) F CFA HT ;

Lot 2 : Cent millions (100 000 000) F CFA HT ;

Lot 3 : Cinquante millions (50 000 000) F CFA HT.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément au point 2.2.2 du

Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement.

8. Possibilités de sous-traitance

Une sous-traitance n'est pas autorisée.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

Février 2024

10. Durée de mise en œuvre du marché

*Lot 1: seize (16) mois hors saison hivernage;
Lot 2: quatorze (14) mois hors saison hivernage ;
Lot 3: Huit (08) mois hors saison hivernage.*

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection doivent être clairs et non discriminatoires et ne peuvent aller au-delà de l'objet du marché. La période de référence ne peut aller au-delà des trois dernières années. Il faut tenir compte des preuves documentaires qui devront être demandées pour les différents critères de sélection.

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

Il sera appliqué aux lots, les critères suivants :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire.

Chiffre d'affaire moyen annuel certifié des trois (03) dernières années supérieur à :

- 150 000 000 FCFA pour le lot 1 ;
- 100 000 000 FCFA pour le lot 2 ;
- 75 000 000 FCFA pour le lot 3.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

Pour le lot 1 ou lot 2 :

- a) *Agrément technique pertinent du domaine d'intervention en cours de validité (catégorie EE pour les soumissionnaires nationaux) ;*
- b) *Avoir au moins deux (02) experts permanents au sein de l'équipe du consultant dont un (01) ingénieur du génie rural et un (01) ingénieur du génie civil. Joindre les copies d'identités légalisées ainsi que les certificats de déclaration de ce personnel à la Caisse de Sécurité Sociale ou tout document officiel pouvant attester l'effectivité de l'embauche de ce personnel.*

Pour le lot 3 :

- a) *Agrément technique pertinent du domaine d'intervention en cours de validité (EU4) ;*
- b) *Avoir au moins deux (02) experts permanents au sein de l'équipe du consultant dont un (01) ingénieur du génie rural et un (01) ingénieur du génie civil. Joindre les copies d'identités légalisées ainsi que les certificats de déclaration de ce personnel à la Caisse de Sécurité Sociale ou tout document officiel pouvant attester l'effectivité de l'embauche de ce personnel.*

3) Capacité technique du soumissionnaire

Lot 1 :

- a) *avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de barrage hydro-agricole d'au moins 1 million de m³ sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent vingt-cinq millions (125 000 000) F CFA HTVA ;*
- b) *avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de périmètre irrigué d'au moins 100 Ha sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent vingt-cinq millions (125 000 000) F CFA HTVA.*

Lot 2 :

- a) *avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de barrage hydro-agricole d'au moins 1 million de m³ sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent millions (100 000 000) F CFA HTVA ;*
- b) *avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de périmètre irrigué d'au moins 100 Ha sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent millions (100 000 000) F CFA HTVA.*

Lot 3 :

- a) avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de réalisation de PEA de capacité de stockage d'au moins 10 m3 sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent millions (50 000 000) F CFA HTVA ;
- b) avoir réalisé au moins une (01) mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de magasins de capacité de stockage d'au moins 40 Tonnes chacun sur la période de 2021 à 2023 d'un montant égal au moins à cent millions (50 000 000) F CFA HTVA.

La liste des candidats à présélectionner comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après :

- le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 3 ;
- la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère 3.

12. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse (Qualité Technique/Coût)

SOUSSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt : **Mardi 12 Mars 2024 à 09heures 00mn GMT.**

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du Formulaire de soumission standard, disponible auprès de l'Autorité contractante. Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre (en dehors des documents demandés dans ledit Formulaire) ne sera pas pris en considération.

15. Modalités d'envoi des manifestations d'intérêt excrétas

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, du **lundi au vendredi de 08h 00mn à 12h 00mn et de 14h 00mn à 16h 00mn (heure GMT)** à AGETEER au Burkina Faso sis à Ouagadougou, 930, Angle Rue Zuug Siiga et la Rue ZAD Secteur 30, 01 BP. 6643 OUAGADOUGOU 01, Tél. : +226 25 37 83 44 / 45- E-mail : ageteer@ageteer.bf.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer en un (1) original et une (1) copie ainsi qu'une version numérique en fichier PDF sur support USB leurs dossiers en français, en précisant l'objet "**Réponse à l'avis d'appel à manifestations d'intérêt N°2024-010/AGETEER/DG du 15/02/2024**", au plus tard le **Mardi 12 Mars 2024 à 09heures 00mn GMT** à l'adresse ci-dessous :

AGETEER au Burkina Faso sis à Ouagadougou, 930, Angle Rue Zuug Siiga et la Rue ZAD Secteur 30, 01 BP. 6643 OUAGADOUGOU 01, Tél. : +226 25 37 83 44 / 45 -E-mail : ageteer@ageteer.bf.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

16. Débriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa manifestation d'intérêt (et plus tard son offre) n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la manifestation d'intérêt (ou de l'offre). Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure de la manifestation d'intérêt et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

Le Directeur Général
Président de la Commission
d'Attribution des Marchés



Ernest Auguste G. YELEMOU

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon